

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

VOL. 97

Fondée le 17
Septembre 1877

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 14 JUN 1923

5c le numero

No. 21

L'Action Concrete

Lord Curzon vient, dans un meeting, de laisser entendre qu'on ne viendra à bout de régler rapidement le problème des réparations que par une action concertée de tous les Alliés.

C'est l'évidence même. Aussi la France est-elle pour l'action concertée avec tous ses alliés et elle sait trop l'importance qu'il y a pour elle à avoir l'Angleterre avec elle, pour ne pas prêter une oreille complaisante au dernier prononcé du ministre des Affaires Etrangères.

La France tout entière est pour l'action concertée, à la condition bien entendu qu'il s'agisse d'une action concertée pour appliquer le traité de Versailles, que nos amis britanniques ne songent sans doute pas à traiter comme un chiffon de papier.

Des événements sont-ils survenus qui obligent les Alliés à modifier les clauses du traité de Versailles?

Si c'est l'opinion du gouvernement britannique, qu'il le dise. Trouve-t-il, par exemple, que les épaules de l'Allemagne ont été trop chargées? que la situation actuelle des finances allemandes oblige les alliés à diminuer le chiffre de la dette des réparations? La question peut être discutée entre alliés, mais il est évident que s'il faut réduire la dette allemande, à la demande de l'Angleterre, la question doit se poser immédiatement de savoir à qui il est juste de faire supporter le poids de cette réduction, à la France, à la Belgique, qui ont eu leur territoire ravagé, ou à l'Angleterre, dont le territoire est intact? A la France et à la Belgique, dont la monnaie a perdu les deux tiers de sa valeur d'avant-guerre, ou à l'Angleterre dont la livre sterling a retrouvé, parce qu'elle avait moins souffert que nous de la guerre, sa puissance d'avant-guerre? A la France qui a près de 1,400,000 morts, ou à l'Angleterre, qui en a 700,000? Le bon sens est le plus élémentaire, et le plus simple équilibre dicte la réponse.

Et si une réduction de sa dette est consentie à l'Allemagne par les Alliés, une autre question se pose aussitôt: si on fait ce cadeau à l'Allemagne, n'est-il pas juste qu'en compensation les alliés se mettent d'accord pour exiger d'elle une garantie supplémentaire? Est-ce une nouvelle agression? N'est-ce pas d'autant plus équitable que le traité de Versailles avait prévu un pacte de garantie militaire anglo-américain dont personne ne parle plus depuis la disgrâce du président Wilson. Ce supplément de garantie pour la France et la Belgique—et même pour l'Angleterre, dont une guerre de revanche allemande n'arrangerait pas les affaires—ne pourrait-il pas être un régime spécial de la Rhénanie qui, sans la détacher de l'Allemagne, lui donnerait une autonomie et une neutralité contrôlée par la Société des Nations?

Une action concertée pour appliquer un traité de Versailles ainsi révisé, à la fois au point de vue de la dette allemande et de nos garanties de sécurité, certainement toute la France en serait.

Mais encore faudrait-il, que dans le concert des Alliés, quand il s'agit de passer à une action, comme l'occupation de la Ruhr, l'Angleterre se rallie à la majorité surtout quand la majorité est constituée par la France et la Belgique, c'est-à-dire par les deux principales victimes de la guerre et par les deux nations les plus directement intéressées à un règlement satisfaisant de la question de Rhénanie?

Un concert entre les Alliés, oui, à condition que le gouvernement anglais ne se croie pas obligé à être toujours le chef d'orchestre!—Gustave Hervé.

LE VATICAN ET LA GUERRE

La "Tribuna" de Rome affirme que dans les archives du ministère de la guerre, à Munich, Bavière, on a mis à jour des documents authentiques établissant d'une façon irréfutable que, dès le début du conflit mondial qui éclata en 1914, le gouvernement bavarois avait reçu l'assurance que le Vatican approuvait la déclaration de guerre par l'Autriche et la Serbie.

Devant ces résolutions, le Vatican observe la plus grande réserve. Il paraît que le responsable de cette grave déclaration serait le Cardinal Merry del Val, l'impulsif Espagnol, qui à cette époque était secrétaire d'Etat du régime pontifical. Mgr. Merry del Val était favorable à la guerre, et comme il avait une grande influence sur le Pape Pie X, cela explique pourquoi ce dernier, durant toute la guerre, manifesta des sympathies aux Empires centraux.

L'ambassadeur von Ritter, représentant du gouvernement bavarois à Rome, vient d'avoir une longue entrevue avec les autorités du Vatican au sujet des révélations émanant de Munich et de Berlin.



PIERRE LOTI EST MORT

Paris.—Pierre Loti, un des écrivains les plus célèbres de nos jours, est décédé le 10 à Hendaye, France. Il était souffrant depuis longtemps. A son chevet se trouvaient ses enfants et quelques amis intimes. Ses dévoués se reposèrent dans un tombeau qu'il a fait construire sur l'île d'Oleron, dans l'Atlantique, sur la côte de la Charente Inférieure.

Ses productions littéraires sont jugées par les critiques les plus sévères comme étant parmi les plus belles de la littérature française. Son vrai nom était Louis Marie Julien Vrai. Il est né à Rochefort en 1865 et à 17 ans s'est fait inscrire dans l'école de la marine. C'est par ses voyages en Orient qu'il est arrivé à produire des pièces magnifiques dans lesquelles on trouve un beau mélange d'histoire et d'amour. Il a publié "Azalaye" quand il avait 26 ans. "Le Roman d'un Spahi" et "La Dame Blanche de la Casbah", "Pêcheur d'Islande", "Madame Chrysanthème" et "Fantômes d'Orient" sont parmi les mieux connus de ses livres.

Traite Franco-Canadien

Le Sénat a fait lecture de la seconde lecture au projet de loi pour ratifier le traité commercial avec la France et il a adopté en comité tout les articles sauf trois du projet de loi sur les monopoles.

Parlant sur le traité français le sénateur C.-P. Beaubien a dit qu'il y avait deux conditions qui rendaient difficile actuellement le commerce avec la France. C'est d'abord la dépréciation de la valeur du franc, puis le peu que connaît le peuple français des produits canadiens. Dès que le franc aura regagné sa valeur normale, et on peut s'attendre à ce que ce soit bientôt, notre commerce avec la France deviendra considérable. On s'efforce aussi de faire connaître à la France l'importance et la valeur des produits canadiens. Il donne en exemple le développement du commerce du saumon en conserve entre la France et le Canada pour montrer ce qui pourrait être fait si le peuple français était renseigné sur notre commerce.

"Le traité dit le sénateur Beaubien a fait disparaître un désavantage qui affectait le Canada au profit des Etats-Unis lorsque ces pays commercent avec la France. Et ce traité, croit-il aura une très grande valeur pour le Canada. Nous avons accordé des taxes fixes à la France mais il était impossible de faire autrement. Par ce traité nous avons obtenu des concessions très avantageuses et le Canada est dans une meilleure situation vis-à-vis des autres nations qui ne jouissent pas du traitement de la nation la plus favorisée qu'il n'était en 1921. C'est un important facteur que les droits sur nos principales exportations n'aient pas été changés.

Le projet de loi franchit ensuite l'étape du comité.

LE MARECHAL ET LA VILLAGEOISE

Comme le train du maréchal Foch regagnait la frontière de Tchécoslovaquie, après le séjour triomphal de l'illustre soldat en Pologne, le mécanicien aperçut soudain sur la voie une femme qui faisait, à l'aide d'un mouchoir rouge, des signaux pressants pour que le convoi s'arrêtât.

Il stoppa. — Mes deux fils, dit la vieille, — une villageoise du voisinage, — ont servi en France sous les ordres du maréchal et ils ont été tués là-bas. J'aurais voulu lui dire que j'en ai plus de fierté que de douleur.

Le maréchal fit monter la femme dans son wagon et l'embrassa avec émotion.

Puis, il accepta les provisions: poulets, œufs, et beurre, que la vieille maman avait en la touchante pensée de lui apporter en offrande.

La Maladie de la Danse

Nous lisons dans le Figaro: Elle ne date point d'aujourd'hui; il suffit de feuilleter les vieux livres. On croit lire les journaux de ce temps-ci:

"... Une femme du bas peuple (qui en était atteinte) fut conduite à Bâle par des gardiens de la ville. Les autorités avaient désigné plusieurs hommes solides qui devaient tour à tour, en se relayant, danser jour et nuit avec elle. Cela près d'un mois sous les yeux de beaucoup de spectateurs et avec de rares interruptions quoique la peau des pieds de la femme en fut usée. De temps à autre elle était obligée de s'asseoir pour manger ou pour dormir. Pendant ce temps, elle remuait le corps comme si elle dansait jusqu'à ce qu'enfin elle perdit ses forces, ne pût plus se tenir debout et dut cesser de danser. Elle fut alors portée à l'hôpital où on lui rendit des forces et où elle guérit peu à peu."

Ce fait singulier de chorea major, raconté par le médecin Félix Platner, devait se passer aux environs de 1550.

Un siècle plus tôt, à Zurich, il est mentionné dans le livre: Des conseils et de la justice, qu'un certain Hans Schildknecht—mélancolique victime, on va le voir, de son esprit charitable—regardait et vit un pauvre homme qui l'interpella en lui demandant aide et secours et qu'alors, au nom de Dieu et de sa chère mère, il l'avait aidé dans son malheur et qu'il avait dansé avec lui et que quatre compagnons s'étaient quêtés de lui."

Qu'étaient donc cette maladie? Un médecin d'Ulm, Horstius, nous renseigne avec une clarté qu'on regrette de ne pas toujours trouver chez les auteurs modernes. En 1625, il a causé avec quelques-unes de ces femmes qui allaient tous les ans guérir leur chorea major en dansant à la chapelle de Sainte-Guy, de Drefelshausen.

Quoique je sache que quelques auteurs, en contradiction avec les auteurs arabes, n'admettent rien de convulsif dans la danse de Saint-Guy, mais y voient plutôt une maladie mentale de laquelle résulte une impulsion perverse et un besoin de danser, je crois cependant qu'il y a là des mouvements convulsifs et que plus que ces femmes assuraient que, pendant plusieurs semaines avant de se rendre à la chapelle de Saint-Guy, elles avaient souffert de tiraillements de tous les membres avec de la lassitude et de la lourdeur de tête qu'elles avaient conservées jusqu'à ce qu'elles fussent arrivées au lieu de la danse et qu'elles eussent entendu les instruments de musique dont on jouait pour elles."

Ainsi, dira-t-on, il s'agissait alors d'une vraie maladie... Mais, au fait, les champions dont on nous parle aujourd'hui sont-ils réellement indomptés de toute affection mentale ou convulsivante? On voudrait pouvoir l'affirmer. Dans tous les cas, il ne semble pas que les municipalités d'aujourd'hui soient assez charitables pour déloger quelques gars solides ou quelques belles filles musclées aux fins d'aider les modernes clients de Saint-Guy à battre les records et à passer leur "impulsion perverse" en dansant.

L'AMERICAIN ET M. MILLERAND

Le président de la République française a fait dernièrement sans s'en douter, d'excellente propagande française en acceptant un petit verre de vin d'Anjou à la Foire de Paris.

Un visiteur américain, le directeur d'une grosse manufacture de balances automatiques de Chicago, se trouvait à point dans le Hall des vins de France pour voir M. Millerand et le général Berdoulat déguster en connaissance un peu de cette inoffensive boisson qu'un fureur hypocrite a bannie des Etats-Unis. Ravi d'avoir pu, sans la moindre difficulté, s'approcher à deux pas du président de la République, notre Américain sentit son sang bouillonner dans ses veines lorsqu'il vit les membres du cortège s'aligner en laissant intacts, sur la table, deux ou trois verres servis. "Pour Dieu! s'écria-t-il, si je pouvais seulement boire du vin de la même bouteille que le président de la République!" L'aimable propriétaire du stand assisté, lui offrit un des verres, trinquas, échangea quelques phrases en anglais. "C'est incroyable, disait l'Américain en s'en allant. Depuis trois mois, j'ai voyagé dans toute l'Europe. Il n'y a qu'en France ou j'ai rencontré un esprit démocratique semblable à celui d'Amérique: il n'y a qu'en France ou aux Etats-Unis qu'un simple citoyen peut boire du vin de la même bouteille que le président de la République. Quelle bonne histoire pour le club! C'est à mettre dans les journaux."

DEUX REINES AMIES



Nous avons ici un très bonne photographie de la Reine Victoria Eugénie d'Espagne et de la Reine Elizabeth de Belgique. La photographie a été prise dernièrement pendant que le roi et la Reine d'Espagne étaient les hôtes des souverains belge. Il y a entre ces deux femmes une grande amitié.

CELEBRE PASTEUR ANGLICAN FAIT L'ÉLOGE DE LA FRANCE

Dans un article dû à la plume du doyen Hinge, le célèbre pasteur anglican de la cathédrale de Saint-Paul, de Londres, on lit qu'il est plus difficile pour un Anglais de s'entendre avec un Français qu'avec un Danois, un Hollandais, voire même un Allemand, et cela en raison même de l'idiosyncrasie si dissemblable des deux peuples.

Aussi l'ecclésiastique, comprenant combien l'entente franco-britannique est nécessaire à la paix et à la prospérité du monde, juge-t-il absolument nécessaire de rappeler à l'opinion publique anglaise "les qualités exceptionnellement brillantes" des Français.

"Dans l'antiquité, on disait, dit le doyen Hinge, que détruire Athènes se serait aveugler la Grèce. Lorsque la France était en danger, au début de la guerre, nous avons tous senti que détruire la France, ce serait crever les yeux à l'Europe. La France est, sans aucun doute, la plus civilisée des nations du monde et le pays où l'art de vivre est le mieux compris."

LES DROITS DE L'HOMME

Paris.—Quand on adopta la devise républicaine de Liberté, Egalité, Fraternité, quelques esprits simplistes crurent que le mot égalité impliquait que tous les citoyens devaient être égaux en tout et pour tout.

Robespierre le détrompa en rappelant, dans un discours prononcé au Club des Jacobins que la déclaration des Droits de l'Homme placée en tête de la Constitution de 1791 explique que la loi est la même pour tous soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. L'égalité n'admet aucune distinction de naissance, aucune hérédité de pouvoir. "Entendre l'égalité au delà, dit Robespierre, serait non seulement une injustice, mais une absurdité se heurtant à des impossibilités morales et matérielles."

DES REPRESSAILLES PREVUES

Paris.—Les vaisseaux français qui attendront New-York, après la mise en vigueur du nouveau règlement qui défend aux navires étrangers portant des boissons alcooliques d'entrer, dit-on, les ports américains, auront leurs liqueurs habituelles. Les Français croient que l'attitude amicale de l'Amérique à l'égard de la France rendra possible des arrangements qui permettront aux vaisseaux français de porter des liqueurs alcooliques. En attendant, des projets de représailles sont conçus pour le cas où les Américains ne seraient pas conciliants.

LES FEMMES TRIOMPHERONT

New-York.—Mme C. C. Cuit, présidente de l'Alliance internationale des suffragettes, est arrivée hier soir, de Rome, où elle a assisté au congrès de cette association. Elle a prédit que, dans 25 ans, le suffrage féminin sera universellement adopté et que la France et l'Italie seront les deux prochaines nations européennes à accorder le suffrage aux femmes.

Si Mussolini restait au pouvoir encore un an, dit-elle, les femmes voteraient en Italie.

En Ville et aux Environs

Nouvelles Locales

CLASSES D'ÉTÉ À TULANE

Les inscriptions d'élèves pour les classes d'été à l'Université Tulane dépassent par 150 les inscriptions de l'année dernière, d'après une annonce faite hier par le professeur Bechtel. L'année dernière il y avait 1100 élèves. Tous les états du sud et du nord, l'est comme l'ouest, sont représentés. Tulane remplit un grand rôle dans le domaine de l'instruction, et par ce fait donne une renommée à la Nouvelle-Orléans comme étant un centre d'instruction le plus important.

SOCIÉTÉ DU 14 JUILLET

La société du quatorze Juillet s'intéresse activement au programme pour la fête qui aura lieu au Fair Grounds le 14 Juillet pour le bénéfice de la caisse de l'école. D'après les dires de ceux qui sont au courant de ce qui se prépare, on peut s'attendre à une célébration de la fête nationale française la plus brillante.

JOHN V. BROMBACH

John V. Brombach, de la Nouvelle-Orléans vient de se couvrir de gloire à West Point. Ses études ont été les plus brillantes. Il a été nommé à l'académie par M. Dupré. C'est pour nous un plaisir de noter qu'un des nôtres a su se distinguer de telle façon.

ACCIDENTS D'EAU

Il est à regretter qu'un si grand nombre d'accidents chaque année sur les bords de mer, dans le Lac Pontchartrain et dans le fleuve n'apprennent rien à ceux qui s'y rendent souvent pour se distraire. Bien des nageurs trouvent la mort dans des eaux peu profondes, et les gamins qui se croient bon nageurs risquent souvent leur vie pour rien. Des écriteaux devraient être postés dans les endroits où il existe un danger. Espérons que les autorités de la ville insisteront à ce que les baigneurs prennent des précautions.

CONSULAT GENERAL DE FRANCE

RESPECT A LA LOI

Dans une lettre adressée au gouverneur Smith, à Albany, M. Patrick H. "American Unity League" et le Ku Klux Klan de l'Etat de New-York d'avoir lancé un défi à la loi exigeant que les sociétés secrètes, non incorporées, liées par serment et ayant un nombre de membres dépassant trente, remettent leurs listes au secrétaire d'Etat. M. O'Donnell a offert au bureau de renseignements de la ligue, qui a été formée pour faire opposition au Ku Klux Klan, d'obtenir la liste des membres du Klan de l'Etat de New-York, pourvu que l'Etat veuille en supporter les frais.

En présence de ce que l'on considère comme une violation de la loi Walker récemment adoptée, qui exige que des associations telles que le Ku Klux Klan remettent les listes de leurs membres au secrétaire d'Etat, le gouverneur Smith a déclaré qu'il verrait à ce que la loi soit mise en vigueur. Il a dit qu'il était décidé à ce qu'aucune négligence de la part des attorneys de districts locaux ne se produise, qui pourrait empêcher l'attorney général de l'Etat de poursuivre les délinquants.

La loi Walker qui a été signée mercredi donne au Klan et aux autres sociétés secrètes dix jours pour envoyer à Albany leurs certificats d'enregistrement et leurs listes. Les dix jours expireront samedi. En raison du fait que la limite de temps n'est pas encore arrivée, l'Etat ne peut pas prendre connaissance officielle des déclarations des chefs du Klan, refusant de se conformer à la loi.

Les Klan se sont divertis cette dernière fin de semaine par un certain nombre de cérémonies solennelles auxquelles ont été admis plusieurs milliers de nouveaux adeptes.

Les réunions de cette fin de semaine se sont tenues de Niagara Falls au Long Island. A toutes ces réunions, une pompe extraordinaire a été déployée, comprenant les décorations habituelles de croix et de lumières éclairées, et parmi laquelle prévalaient les mots de passes murmurés et les robes blanches des membres. La plus solennelle de ces cérémonies a été celle de Eastport.

LE CASQUE DE MAGELLAN

On peut trouver des trésors historiques même chez les indigènes des Iles Philippines. En effet, le major Selton, de l'armée américaine, vient de découvrir chez un chef indigène du pays le casque que Magellan portait en 1521, lorsqu'il fut tué aux Philippines, dans un combat soutenu contre une tribu rebelle, qui avait méconnu l'autorité du roi de Zébu, vassal du roi d'Espagne.

Ce casque, quoiqu'il soit, paraît-il, un peu endommagé par les coups reçus au cours du combat, qui lui saurèrent quelques déchirures et bosses, est encore en assez bon état. Le major Selton l'acheta pour une somme insignifiante.

Nombre de journaux espagnols demandent que ce trophée de l'illustre voyageur soit ramené en Espagne, ou sa place est marquée. Il se peut que les Etats-Unis jugent, de leur côté, que la gloire de Magellan est également chère aux habitants du Nouveau Monde...

On vient d'inventer un nouveau balai dans lequel on peut introduire un petit tube qui laisse passer un léger filet d'eau pour humecter les tapis pendant que l'on balaye.

Dans les Paroisses

UN DON MAGNIQUE

On mande de Hammond que la paroisse de Tangipahoa a approuvé un don de \$15,000 au bénéfice de l'Hôpital de Charité, et que la somme sera à la disposition de l'administration sous peu. M. Charles Black, président du police jury, a fait les éloges de l'hôpital et a demandé que cette somme soit soustraite sans délai. Il a été séduit par ses confrères à l'unanimité.

UNE ROUTE ENTRE LAKE CHARLES ET NOUVELLE IBERIE

Les habitants de la Nouvelle-Iberie et de Lake Charles viennent de proposer la construction d'une grande route reliant ces deux villes. Le chemin sera nommé "Lafitte Cut Off," du Spanish Trail. Cette route est considérée comme nécessaire au développement de ces régions, et si le projet est réalisé cette année on peut s'attendre à l'établissement de plusieurs industries dans ces villes.

CLOTURE D'ÉCOLES

Les écoles de Pointe à la Hache qui ont annoncé les vacances d'été hier font savoir que la saison de 1922-23 a été une des plus prospères de la paroisse depuis nombre d'années. Nous n'avons pas les chiffres d'élèves qui ont reçus de l'instruction pendant les neuf mois, mais on nous assure que les instituteurs et les institutrices sont satisfaits. Espérons que les jeunes gens de la paroisse sauront profiter des avantages qui sont à leur disposition en ce qui concerne l'instruction l'année prochaine.

UNE OPINION ANGLAISE

Il est assez malaisé de juger de l'état exact de l'opinion anglaise par rapport à la politique française dans la Ruhr. Il y a lieu, cependant, de croire que les dépêches ne nous renseignent que très insuffisamment à cet égard, sinon de manière fort partielle. Et la preuve nous est fournie par cet extrait d'un journal anglais: "Un journaliste anglais, qui résume chaque semaine les événements et l'état d'esprit de la Grande-Bretagne, publie l'opinion d'une revue, la "Near East", qui circule dans tout l'Empire britannique, est beaucoup plus près de la vérité que les compatriotes de Blücher, lorsqu'il écrit: "Je suis convaincu, je le répète, que si notre gouvernement avait marché avec la France dans la Ruhr, il aurait été soutenu par la nation. Nulle part on n'entend exprimer de sympathie pour l'Allemagne, sauf parmi les pacifistes et les déracinés, et vraiment nous ne tremblons pas autant que nous le devrions à la pensée des "résultats mondiaux désastreux" que d'affreux politiciens nous font prévoir comme l'issue inévitable des mesures prises par la France. Ces gens-là, ainsi que l'engueule égoïste qui sait choisir ses mercenaires, étaient certains que le franc allait tomber effroyablement (la régénération de l'Europe elle-même était en jeu); mais le gouvernement français a tenu bon, et le franc aussi, à notre grande stupéfaction, je l'avoue, mais à notre joie infinie... Traiter la France de "réactionnaire", et s'imaginer qu'on a ainsi réfuté sa thèse, ce n'est pas le moyen d'exciter contre elle les hommes de notre génération, qui connaissent beaucoup mieux la France que nos politiciens et nos financiers ne pourront jamais la connaître, à moins qu'ils ne prennent eux-mêmes un fusil dans la prochaine guerre."

LA QUESTION DE L'OPIMUM À GENEVE

Geneve.—La délégation américaine, à la conférence de la Ligue des Nations, dramatiquement, quitta la salle du comité où se discutait la question du trafic des narcotiques. "Finiste pour que la délégation américaine fasse des propositions plus précises"—déclara John Campbell, délégué du gouvernement indien.

"Les propositions américaines sont faites et elles sont très claires" déclara Porter, délégué américain—et là-dessus quitta la salle avec ses collègues.

Les membres de la Conférence restèrent consternés et le délégué anglais, Sir Malcolm Delavigne déclara de présenter une résolution demandant l'acceptation des propositions américaines. Cette résolution fut repoussée.

Sir Malcolm perdit alors connaissance et se levant, déclara la note anglaise qu'il venait de présenter.

La plus belle voiture de parade est celle de Trianon à Versailles. Elle a été construite pour le sacre de Charles X. Elle est entièrement couverte d'or.